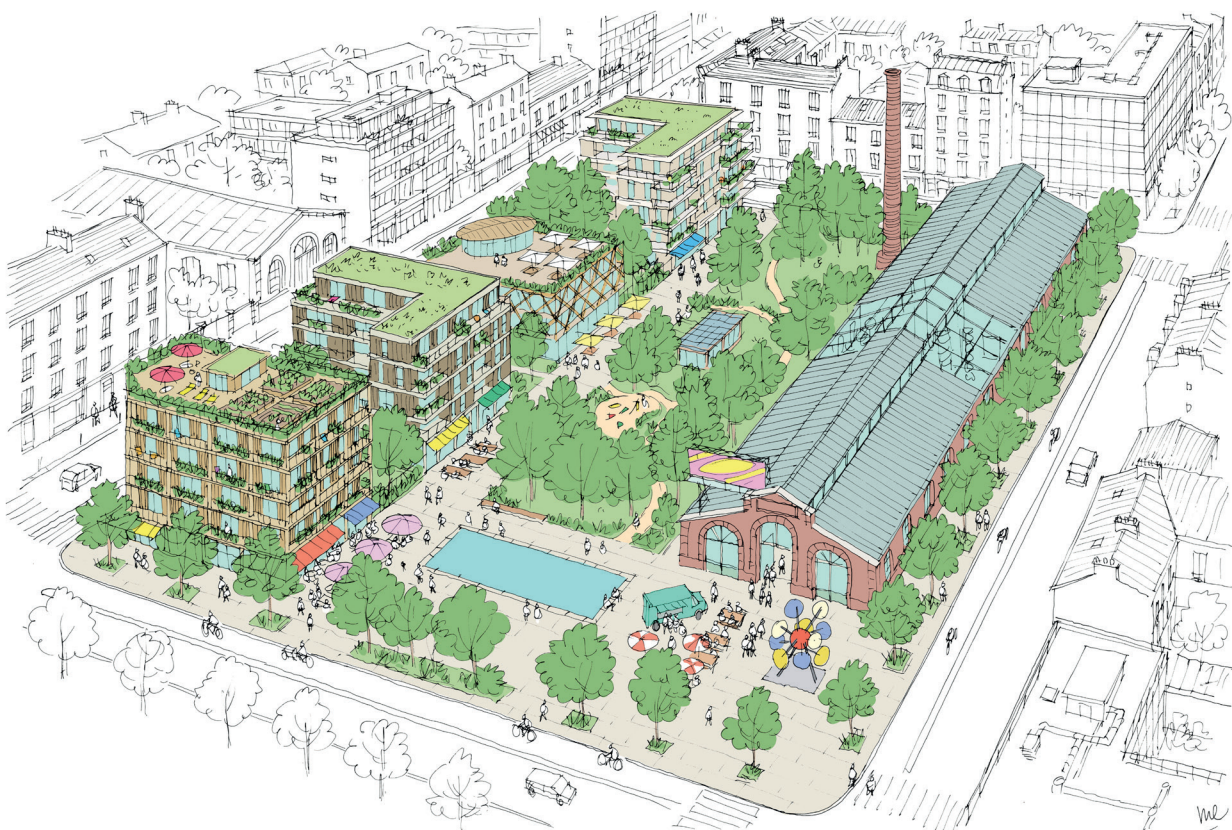


Bien dans sa vi(II)e

Bien dans son quartier !



L'importance de la qualité du cadre de vie, du quartier sur la santé physique, sociale et mentale : de quoi parle-t-on ?

Les facteurs socio-économiques et les facteurs environnementaux : déterminants de santé majeurs et socles des projets d'aménagement urbain

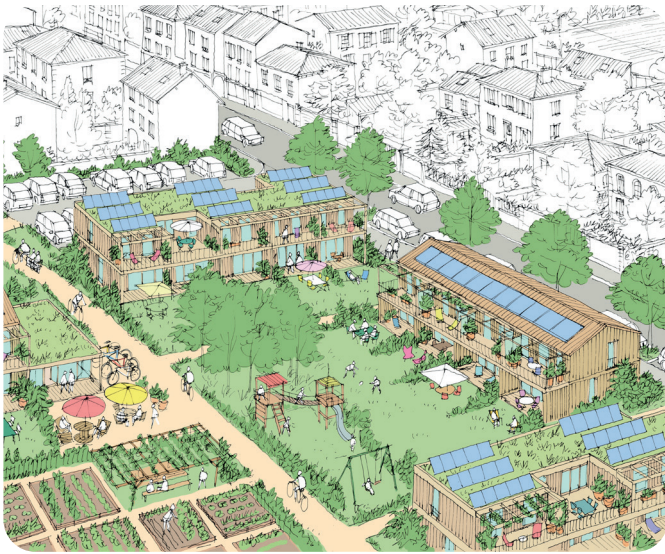
Les lieux de rencontre, de sociabilité, de détente et de respiration sont indispensables surtout dans des environnements minéraux et animés. Leur présence contribue à atténuer les effets de la densité en offrant des pauses dans le rythme urbain, et en renforçant le lien social, facteur essentiel parmi les déterminants de la santé.

La qualité des constructions est aussi abordée dans la → **fiche n°5 : Bien dans son logement !**

La qualité de l'air est également abordée dans la → **fiche n°1 : Respirer !**

Les espaces publics et de sociabilité sont aussi abordés dans la → **fiche n°2 : Bien dans ses baskets, bien dans sa tête !**

→ **fiche n°4 : Soigner et prendre soin !** et la → **fiche n°6 : Bouger et être actif !**



Au-delà de leur fonction sociale, ces espaces ont un impact direct sur la qualité de vie : ils facilitent l'accès à la nature, encouragent l'activité physique (notamment à travers la marche ou le vélo), et participent à l'attractivité et à l'équilibre des quartiers. Bien conçus, ils deviennent des leviers concrets d'une ville plus inclusive, apaisée et durable.

Dans un contexte de densification et de concurrence pour l'usage du sol, ils deviennent des lieux à enjeux sur leur gouvernance, leur entretien, leur accessibilité réelle pour tous.

La diversité, la qualité et l'aménagement des espaces publics doivent rester au cœur des politiques urbaines. Il s'agit de garantir à tous – quels que soient l'âge, les usages ou le quartier – un accès équitable à des espaces ouverts, végétalisés, sûrs et accueillants, capables de répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Cela suppose une approche intégrée, à la croisée des enjeux de santé publique, de transition écologique et de justice spatiale.

Les espaces publics (parcs, places, voies piétonnes, berges, etc.) sont des infrastructures sociales et écologiques indispensables. Les quartiers densifiés, souvent minéraux et monofonctionnels, subissent des pressions climatiques, sociales et économiques croissantes. Le développement d'espaces collectifs multiusages et végétalisés permet de répondre à ces défis en :

- **Améliorant la qualité de vie (santé, bien-être).**
- **Luttant contre les îlots de chaleur et en favorisant la biodiversité urbaine.**
- **Optimisant l'usage du foncier via des lieux polyvalents (jour/nuit, saisons, publics variés).**
- **Renforçant l'attractivité économique (commerce, tourisme, valeur immobilière).**
- **En contribuant à la cohésion sociale : Limiter la fragmentation urbaine en garantissant un accès équitable.**



Une étude de l'OMS (2016) montre que l'accès à des espaces verts réduit de 20 % le risque de maladies cardiovasculaires et améliore la santé mentale (réduction du stress, de l'anxiété). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, où les vagues de chaleur dépassent régulièrement 40°C (Météo-France, 2025), les espaces végétalisés abaissent localement les températures de 2 à 8°C selon leur taille et leur densité d'arbres (ADEME, 2024). À Marseille, le parc du 26e Centenaire (10 ha) enregistre des températures inférieures de 5°C par rapport aux quartiers minéraux adjacents (étude Aix-Marseille Université, 2023). À Nice, la Promenade du Paillon (12 ha végétalisés) a permis une baisse de 3°C en période caniculaire (Ville de Nice, 2024).



Peut-on concilier ville dense et amélioration durable de la qualité de vie à l'échelle du quartier ?

Les zones urbaines densément peuplées sont susceptibles de générer une perception plus négatives de la qualité du cadre de vie.

Dans les zones urbaines denses, la place de la voiture, la trame bâtie historique ou la pression foncière peuvent restreindre l'espace disponible pour des aménagements collectifs/publics de qualité, qui sont pourtant essentiels à la qualité du cadre de vie.

L'acceptabilité de la densité n'est pas corrélée à la densité mesurée : les opérations les plus denses ne sont pas les moins acceptées par les habitants (source : CEREMA). Leur appropriation dépend de nombreuses dimensions propres à chaque individu mais aussi du contexte territorial. Notamment la proportion d'**espaces publics** et leur qualité est un **levier d'acceptation de la densité**. Par ailleurs, **la gestion des îlots de chaleur urbains est un enjeu majeur**. Les villes densément peuplées sont particulièrement vulnérables à ce phénomène car elles disposent de peu de zones végétalisées et d'aménagements minéraux et imperméables. Les surfaces imperméabilisées, comme les routes et les bâtiments, accumulent la chaleur (inertie) et ne permettent pas l'infiltration des eaux pluviales (levier majeur de rafraîchissement grâce à l'évapotranspiration).



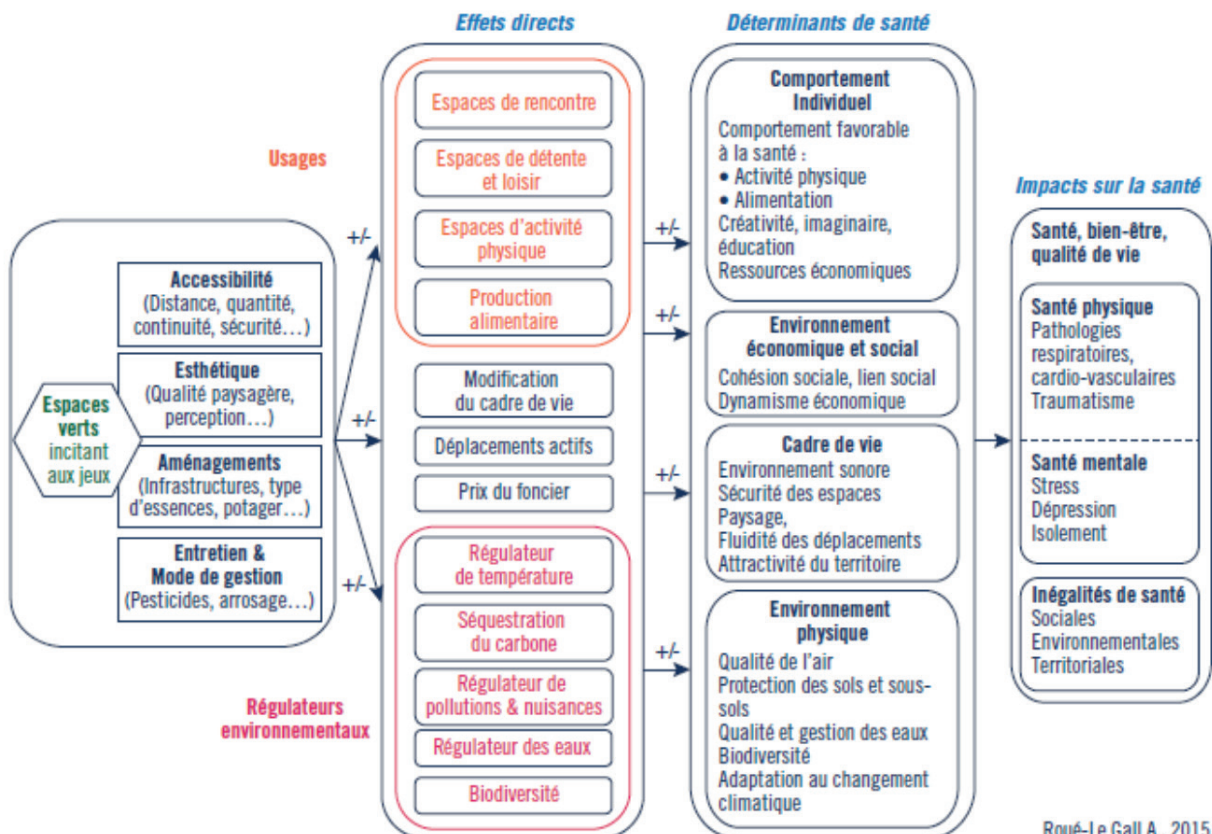
Face à ce constat, il devient essentiel d'intégrer des stratégies d'aménagement pour réduire l'effet des îlots de chaleur, par le biais notamment de la végétalisation des espaces publics et de la création de lieux de fraîcheur.

Cette végétalisation est aussi favorable à la biodiversité.
<https://plusfraichemaville.fr/>

La densité : une opportunité en matière de qualité du cadre de vie et du quartier.



En plus de permettre une meilleure acceptabilité de la densité, les espaces publics et l'accès aux espaces verts participent à la bonne santé mentale et physique des habitants en particulier grâce à l'effet indirect sur l'activité physique (voir → fiche n°6 : **Bouger et être actif !**).



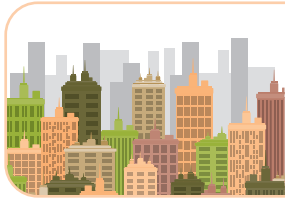
Roué-Le Gall A., 2015.

Lien de causalité entre espaces verts et santé

Les leviers et pistes d'amélioration en matière de qualité de l'air

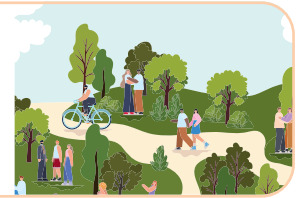
Réduire l'exposition aux facteurs de risque (guérir) & agir pour construire des environnements favorables à la santé (prévenir)

Les acteurs qui développent des projets – qu'ils soient publics ou privés – doivent relever deux défis qui peuvent sembler opposés :



D'un côté, **construire une ville plus dense**, avec plus de logements et d'activités dans des espaces déjà urbanisés, pour **éviter d'étendre la ville sur les terres agricoles, naturelles, forestières**.

De l'autre, **protéger les habitants de la surdensité** (promiscuité, vis-à-vis, etc...), alors que celle-ci est justement une caractéristique des zones urbaines denses.



Une approche participative pour répondre aux besoins

Une approche participative dans la conception et l'aménagement des espaces publics, en concertation avec les citoyens et les acteurs locaux, garantit que ces lieux répondent aux besoins réels des habitants et s'inscrivent dans une logique de développement durable.



Les outils de connaissance

Socle de la mise en place des stratégies favorables à la santé et de l'évaluation des politiques publiques engagées

Des ressources méthodologiques existent, y compris localement. Elles peuvent vous accompagner ou produire des éléments de précadrage ou de diagnostic adaptés aux sites et terrains d'intervention :

- **Les CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).
Retrouvez les fiches-conseil du CAUE de Vaucluse : <https://www.caue84.fr/documentation/>
- **Les agences d'urbanisme** (UrbaSud : le réseau régional des agences d'urbanisme)
- **La MIQCP** (La Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques : https://miqcp.gouv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=26&Itemid=101&lang=fr)

Des méthodes peuvent être utilisées afin d'analyser les besoins et d'identifier les zones nécessitant des interventions. Voici quelques suggestions :

- **Cartographies interactives** : Utiliser des outils de cartographie SIG (Système d'Information Géographique) comme QGIS ou ArcGIS pour superposer les données sur l'occupation des sols, les infrastructures existantes, les espaces verts et la densité de population. Ces cartes permettent de visualiser les zones manquant d'espaces publics et de les comparer à d'autres secteurs mieux équipés. Mapsanté de l'audat.var est en développement et permet de dresser un état des lieux de l'accessibilité des parcs, jardins, espaces de nature...
- **Enquêtes de perception et sondages** : Mener des enquêtes auprès des habitants via des plateformes ou des applications mobiles locales pour recueillir des informations sur la perception des espaces publics. Cela aide à comprendre les besoins des résidents et à identifier les zones qui manquent d'infrastructures adaptées
- **Analyse de l'accessibilité** : Utiliser des outils comme OpenStreetMap pour analyser l'accessibilité des espaces publics à pied ou à vélo dans différents quartiers. Les zones où les populations ont un accès difficile à ces espaces peuvent être ciblées pour des améliorations.
- **Audit participatif** : Organiser des ateliers participatifs avec les habitants pour effectuer un diagnostic local de la qualité et de la quantité des espaces publics. Cette approche permet de mettre en lumière des zones spécifiques souvent négligées dans les analyses statistiques traditionnelles.
- **Ballades sensibles ou tours de quartiers**, notamment pour constater les espaces abandonnés, inutilisés ou dédiés à la voiture sans justification, qui pourraient être valorisés, végétalisés, désimperméabilisés... (voir pour aller plus loin)



En combinant ces outils, il devient possible d'identifier précisément les secteurs en déficit d'espace public et de proposer des actions ciblées pour améliorer la qualité de vie des habitants. Le croisement avec les zones à risques d'inondation ou les îlots de chaleur permet aussi de prioriser les actions de végétalisation et de désimperméabilisation.



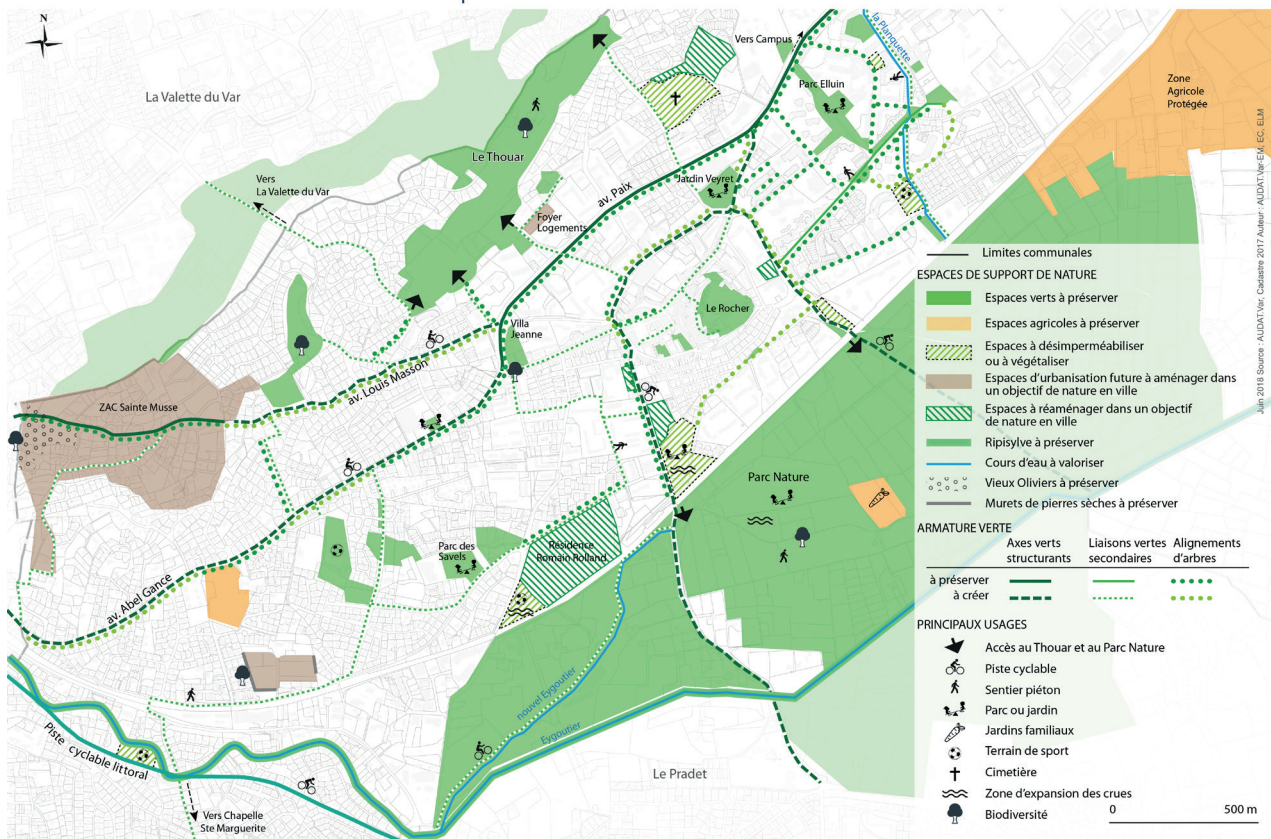
Planification et démarches stratégiques

Des leviers pour anticiper des espaces publics favorables à la santé

Le document de planification le plus adapté à la traduction des actions en faveur des espaces publics ou collectifs est le PLU(i) en particulier :

- **Les OAP** : les OAP thématiques permettent de fixer des exigences en matière d'aménagement cela inclut des critères sur l'accessibilité (pour les personnes à mobilité réduite, par exemple), la marchabilité et la cyclabilité, la sécurité, la biodiversité, l'intégration de la nature (espaces verts), ainsi que la durabilité des matériaux et des infrastructures. Elle permet de donner une vision claire sur la stratégie de maillage des espaces publics.

COMMUNE DE LA GARDE OAP nature en ville : le centre-ville comme trait d'union entre le parc nature et le Thouar



OAP Trame verte et bleue La Garde (83)

- **Le zonage** : permet de prévoir des espaces pour l'aménagement des espaces : élargissement de voie, préemption via des emplacements réservés. Il permet aussi l'identification et la protection des espaces verts, des jardins remarquables et permet d'inscrire le maillage d'espace public dans le document réglementaire ;
- **Les chartes de la construction de nouvelles opérations de logements** (Annexe du document d'urbanisme). Exemple de Vitrolles, avec des préconisations sur l'opération mais aussi son insertion dans l'espace public : l'opération doit être réfléchie depuis la rue pour concevoir des accès aisés et qualitatifs pour tous et limiter les conflits d'usage. Le parcours de la rue au logement doit être pensé quel que soit le mode de déplacement (piéton, PMR, cycliste, automobiliste), tout en encourageant le développement de pratiques de mobilité plus respectueuses de l'environnement et de la santé de la population.



L'urbanisme opérationnel

Améliorer la fabrique de la ville et mettre en œuvre des espaces publics de qualité dans les opérations d'aménagement

La végétalisation

L'implantation de végétation, qu'il s'agisse d'arbres, de jardins ou de toitures végétalisées, permet de réduire l'effet d'îlots de chaleur, tout en offrant des espaces de détente et de rencontre pour les habitants. La gestion des eaux pluviales et l'utilisation de matériaux perméables sont également des solutions efficaces pour limiter l'imperméabilisation du sol et favoriser l'infiltration de l'eau. En outre, les espaces publics doivent contribuer à la conservation et l'expression de la biodiversité. Plus qu'un simple verdissement il s'agit de favoriser des pratiques et des aménagements qui permettent les fonctionnalités écologiques porteuses de services aux citoyens (ex: retour des chauves-souris et petits passereaux, de précieux alliés en ville pour lutter contre la prolifération des moustiques tigre).



Grand Parc de la Plaine du Var, Métropole Nice Côte d'Azur

Des espaces aux usages et temporalités multiples

La mixité des usages, avec des aménagements permettant à la fois le passage, la détente et la pratique d'activités sociales ou sportives, contribue également à dynamiser ces espaces.



Animation d'espace public par des festivités de quartiers, Place Bouzigues Toulon





☛ Une réflexion sur la dimension « temporelle » (chrono-aménagement ou chronotopie) des espaces publics peut être menée.

Elle permet de :

- **Adapter les horaires d'ouvertures des jardins** : adaptation à la saison mais aussi aux conditions climatiques (ouverture plus longue en période de canicule).
- **Mettre en place de jeux d'eau** (en circuit fermé) en période chaude et ajustables en fonction des conditions météorologiques (éviter lors des jours venteux pour limiter la perte d'eau).
- **Utiliser les cours d'écoles pendant les vacances scolaires** : expérimentation par Métropole européenne de Lille (Time2Adapt : <https://www.lillemetropole.fr/time2adapt>)
- **Développer des parcs publics jouxtant les écoles**



Parc Public de La Loubière, Toulon



Time2Adapt, Lille

☛ Des espaces de proximité directe avec le logement pour remplacer le rôle du jardin « individuel »

Le pied des immeubles est l'espace du quotidien et de l'ordinaire. C'est un lieu particulièrement important pour les enfants et les adolescents.

La possibilité pour les enfants de jouer au pied des immeubles existants est fortement compromise par un espace accaparé par les voitures (parkings, voiries...). Il s'agit donc de prévoir ces espaces d'interstices qui créent du lien social quotidien et participent à la qualité du cadre de vie dans la ville dense.

En ce sens, des chartes de la construction qui accompagnent la création des nouveaux programmes de logements peuvent aborder le lien entre la nouvelle opération et la rue.

La qualité des opérations ne se limite pas au logement, elle doit être accompagnée depuis la rue pour concevoir des accès aisés et qualitatifs pour tous et limiter les conflits d'usage.

Consultez la banque de projet «sobriété foncière» : <https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/banque-de-projets-regionale-sobriete-fonciere-a15658.html> et notamment les opérations :

- Volonne - L'ÉcoQuartier
- Lambesc - Moulin Neuf
- Vitrolles - Les Salins du lion



Espace public en pied d'immeuble, secteur Font-Prés à Toulon



Éco-quartier de Volonne © DREAL PACA

Conclusion :

La densité, une solution pour des villes aux quartiers mixtes et vivants, plus agréables grâce aux espaces publics et aux espaces verts

Dans les zones urbaines denses, **les espaces publics** sont essentiels à la santé et au bien-être, offrant des lieux de rencontre, de détente et de respiration. Ils améliorent l'accès à la nature, encouragent l'activité physique, et combattent les îlots de chaleur urbains, renforçant l'acceptabilité de la densité urbaine. Leur qualité est un levier majeur pour concilier densification et qualité de vie.

Pour y parvenir, il faut d'abord **observer les besoins** via cartographies, enquêtes ou audits participatifs pour cibler les déficits. Ensuite, **les documents de planification** comme le PLU(i) doivent garantir leur qualité et accès par les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le zonage.

Opérationnellement, **la végétalisation** est fondamentale pour réduire les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité. La conception doit intégrer **des usages et temporalités multiples**, assurant accessibilité, sécurité et confort, y compris des espaces de proximité directs avec les logements. Une **approche participative** est également clé.

En somme, des espaces publics bien conçus sont un pilier d'un **urbanisme durable**, indispensable pour améliorer le cadre de vie des habitants et répondre aux défis environnementaux.

🔍 Pour aller plus loin ...

Sources thématiques :

Article trait d'agence co-habitants -AUPA « Ville et biodiversité, de la qualité de l'une dépend la qualité de l'autre » : https://www.fnau.org/fr/publication/co-habitants/Publication_Audat.var : « 10 m² en ville bien placés (à rafraîchir...) : quelles opportunités autour de l'obligation de neutralisation du stationnement en amont des passages piétons ? » : <https://audat.org/10-m2-en-ville-bien-places-a-rafraichir/>
Guide ADEME : « **Végétaliser pour rafraîchir** » (2024) : <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique/20-vegetaliser-agir-pour-le-rafraichissement-urbain-9791029715655.html>
CEREMA (2023). Densité urbaine et qualité de vie en PACA. <https://www.cerema.fr/fr/actualites/concilier-densification-lutte-contre-surchauffe-urbaine>
OMS (2023). Urban Green Spaces and Health. <https://iris.who.int/items/fa2eb466-1013-4773-a999-f029730d7898>
Ville de Nice (2024). Bilan climatique de la Promenade du Paillon. <https://promenadedupaillon2.nice.fr/>
Métropole Aix-Marseille-Provence (2025). PLUi et OAP Santé. https://plui.ampmetropole.fr/assets/documents/PLUi_CT1_K3_NEVSR.pdf

Exemples :

OAP « Santé » PLUi Pays d'Aix : https://plui.ampmetropole.fr/assets/documents/PLUi_CT2_3_1B_OAP_sante.pdf
Charte de l'arbre d'Avignon : <https://www.avignon.fr/ma-ville/environnement/la-chartre-de-l-arbre>
Charte de l'arbre de Nice : <https://www.nice.fr/fr/environnement/la-chartre-de-l-arbre>
La Promenade du Paillon, Nice, qui recrée un lien avec la fonction historique de «promenade» liée au tourisme d'hiver + végétalisation + nouveaux usages + lien entre entités ville commerçante / ville historique : <https://promenadedupaillon2.nice.fr/>
Exemple d'une opération de Requalification urbaine qualitative - la place publique Romée de villeneuve à Aix en Provence > demain une place piétonne, apaisée, végétalisée et multi-usages : <https://www.aixenprovence.fr/Future-place-Romee-de-Villeneuve>
Charte de la construction – Vitrolles : <https://www.vitrolles13.fr/ma-ville/urbanisme/#:-:text=Charte%20de%20la%20construction%20C3%A0,sociale%20et%20une%20diversit%C3%A9%20urbaine.>
Retour d'expérience de la Métropole Européenne de Lille : https://www.lillemetropole.fr/sites/default/files/2024-07/Guide_avril24.pdf et <https://www.lemonde.fr/blog/transports/2017/12/01/neige-revele-espace-public/>

Crédits :

Conception graphique : **Brine studio**
Illustration page de garde : **Martin Étienne**
© Tous droits réservés à **@DREAL PACA**



Retrouvez toutes les fiches **Vers une ville dense favorable à la santé** et les actualités du réseau **UrbaSanté** sur la page dédiée du site internet de la DREAL en scannant ce QRcode ou directement sur : <https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/urbasante-provence-alpes-cote-d-azur-un-reseau-a16431.html>

